

## La justice en procès à Ottawa

**Rod Taylor**

Chef, PHC Canada

Au moment d'écrire ces lignes, la condamnation de Tamara Lich<sup>1</sup> et Chris Barber n'avait pas encore été annoncée. Les audiences ont eu lieu la semaine dernière, mais le prononcé de la sentence pourrait être reporté au 7 octobre.<sup>2</sup> Partout au pays, des patriotes épris de liberté attendent avec impatience le verdict des juges. Les Canadiens veulent savoir si le contrôle gouvernemental sur les juges est total ou si une once de compassion se manifeste encore chez ceux qui sont nommés pour appliquer les principes de justice et de droit... tels qu'ils sont rédigés.

Peu importe les peines qui seront prononcées, les plus grandes injustices ont déjà été perpétrées, non seulement contre Tamara et Chris, mais contre tous les Canadiens. Ces deux individus, traînés dans la boue et dont la vie a été bouleversée ces trois dernières années et demie, représentaient les espoirs et les rêves de tant d'entre nous, et leurs efforts courageux pour s'opposer aux mandats tyranniques du gouvernement nous ont donné l'espoir que la raison et l'amour de la liberté pourraient encore prévaloir. Leur arrestation soudaine et le déchaînement de la force brutale contre des manifestants pacifiques en février 2022<sup>3</sup> nous ont fait prendre conscience de l'ampleur de l'arrogance et du sentiment de droit acquis de l'establishment politique à Ottawa. L'incarcération de Mme Lich et de M. Barber, accusés de méfait, était un acte de désespoir flagrant visant à contraindre tous les Canadiens à obéir de manière abjecte et irréfléchie aux caprices de politiciens indifférents.

Il y a tellement de choses qui clochent dans cette affaire qu'il est difficile de savoir par où commencer. En premier lieu, Justin Trudeau devrait être au rôle. Toutes les plaintes déposées contre les accusés lors de leur procès auraient dû être dirigées contre l'ancien Premier Ministre et ceux qui ont soutenu ses décrets draconiens. Justin Trudeau devrait être condamné à la prison à vie pour avoir imposé des mandats non scientifiques et néfastes au peuple canadien. Il a du sang sur les mains : le sang de ceux qui sont morts ou ont été blessés par ses injections obligatoires.<sup>4</sup>

M. Trudeau et ses collègues flagorneurs à la Chambre portent l'entièvre responsabilité des entreprises détruites, des familles séparées et des personnes âgées décédées sans le réconfort d'un proche. Lui et son administratrice en chef de la santé publique, Theresa Tam, ont utilisé la force de la loi pour faire pression sur les Canadiens afin qu'ils acceptent une injection expérimentale, qu'ils ont assurée à tous comme étant « sûre et efficace. » L'histoire a démontré son inefficacité et sa nocivité.<sup>5</sup> Lorsque les organisateurs du Convoi de la liberté ont sollicité une audience auprès du Premier Ministre, prêt à présenter des faits et des chiffres par l'intermédiaire d'experts médicaux, de médecins de renommée mondiale, de vaccinologues et d'autres spécialistes, le Premier Ministre a refusé de les rencontrer, prétextant qu'il était en isolement parce qu'il avait la COVID. Cela aurait dû faire taire le récit sur-le-champ. Si le Premier Ministre, qui prétendait avoir reçu le soi-disant « vaccin » et les rappels, et qui affirmait que le vaccin protégerait les gens et préviendrait l'infection... s'il avait la COVID, alors il avait manifestement tort ou mentait. Ou les deux.

Il était évident que M. Trudeau ne voulait pas rencontrer les représentants des milliers de citoyens inquiets venus à Ottawa exprimer leurs inquiétudes face à ses mandats. Il a rencontré dans les rues d'Ottawa des manifestants illégaux de « Black Lives Matter. »<sup>6</sup> Il a récompensé le meurtrier d'un soldat américain en lui versant une indemnité de 10,5 millions de dollars et en lui présentant des excuses pour avoir prétendument violé ses « droits garantis par la Charte. »<sup>7</sup> Pourtant, lorsque le Premier Ministre a sciemment et délibérément violé les droits garantis par la Charte de milliers de Canadiens et mis en œuvre illégalement et inconstitutionnellement la Loi sur les mesures d'urgence, il n'y a eu ni excuses ni second examen objectif ; seulement un effort acharné pour punir ceux qui refusaient de se soumettre silencieusement à ses décrets dictatoriaux. Aucune excuse n'a été présentée aux familles qui ont perdu des êtres chers à cause d'une myocardite. Aucune excuse n'a été présentée aux nombreuses femmes qui ont perdu un enfant à la suite d'une fausse couche provoquée par un vaccin.<sup>8</sup>

M. Trudeau et sa ministre des Finances de l'époque, Chrystia Freeland, de concert avec les Premiers Ministres provinciaux, ont fermé des églises, emprisonné des pasteurs, mis des entreprises en faillite et violé les droits garantis par la Charte à des millions de Canadiens. Aujourd'hui, les procureurs du gouvernement libéral réclament avec vengeance de lourdes peines de prison à l'encontre de ceux qui ont pacifiquement tenté de ramener le bon sens à Ottawa. Le principe du « consentement éclairé, »<sup>9</sup> établi à Nuremberg, a été bafoué, tout comme le droit à la liberté de conscience.

Ceux qui ont témoigné contre Mme Lich et M. Barber, lors de leur procès tortueux, se sont plaints des coups de klaxon et des désagréments qu'ils affirment avoir subis lors du passage du convoi à Ottawa. Toutes ces plaintes auraient dû être dirigées contre le Premier Ministre, qui a imposé sa volonté aux Canadiens, qui a fait la promotion d'un produit qui a tué et blessé de nombreuses personnes et qui a refusé de rencontrer les organisateurs du convoi ou de discuter des enjeux. S'il les avait rencontrés de bonne foi, je suis certain qu'une entente satisfaisante aurait pu être conclue, sans l'utilisation de chevaux ni de matraques.

Ce procès bidon, qui a débouché sur des verdicts de « culpabilité » pour ces deux patriotes, est désormais lui-même mis en examen, tandis que des citoyens inquiets évaluent la capacité des élus et des juges nommés à l'heure actuelle à s'autoévaluer et à réfléchir honnêtement. Pour l'instant, les preuves manquent.

Nous prions pour que Dieu justifie ceux qui ont été injustement condamnés et, à tout le moins, que le juge libère ces héros sans autre châtiment ni tourment. Si, d'ici à ce que vous lisiez ces lignes, un nouveau châtiment leur est infligé, nous pouvons présumer que les Canadiens auront devant eux une longue et pénible lutte pour recouvrer leur liberté.

Que cette lutte commence par la défense de notre héritage de libertés en soutenant le Parti de l'Héritage Chrétien du Canada, le parti politique fédéral qui a défendu la cause d'un Canada libre en tenant les gouvernements (et la ville de Hamilton<sup>10</sup>) responsables de leurs violations de nos droits garantis par la Charte. Adhérez dès aujourd'hui!<sup>11</sup>

## **Notes de bas de page**

<sup>1</sup>[www.thedemocracyfund.ca/tamara\\_lich\\_convicted\\_in\\_freedom\\_convoy\\_case](http://www.thedemocracyfund.ca/tamara_lich_convicted_in_freedom_convoy_case)

<sup>2</sup>[www.msn.com/en-ca/news/canada/sentencing-decision-for-convoy-leaders-tamara-lich-chris-barber-expected-oct-7/ar-AA1JeWfT](http://www.msn.com/en-ca/news/canada/sentencing-decision-for-convoy-leaders-tamara-lich-chris-barber-expected-oct-7/ar-AA1JeWfT)

<sup>3</sup> [www.castanet.net/news/Canada/360493/Police-descend-on-Ottawa-protest-with-horses-riot-gear-as-at-least-100-are-arrested](http://www.castanet.net/news/Canada/360493/Police-descend-on-Ottawa-protest-with-horses-riot-gear-as-at-least-100-are-arrested)

<sup>4</sup> [nationalcitizensinquiry.ca/witness/dr-david-martin/](http://nationalcitizensinquiry.ca/witness/dr-david-martin/)

<sup>5</sup> [unsafeandineffective.com](http://unsafeandineffective.com)

<sup>6</sup> [www.cbc.ca/news/politics/trudeau-anti-racism-parliament-hill-1.5600803](http://www.cbc.ca/news/politics/trudeau-anti-racism-parliament-hill-1.5600803)

<sup>7</sup> [www.cbc.ca/news/politics/omar-khadar-settlement-1.4194142](http://www.cbc.ca/news/politics/omar-khadar-settlement-1.4194142)

<sup>8</sup> [rumble.com/v2asi86-dr.-james-thorp-on-the-dramatic-increase-of-miscarriages-fetal-deaths-menst.html](http://rumble.com/v2asi86-dr.-james-thorp-on-the-dramatic-increase-of-miscarriages-fetal-deaths-menst.html)

<sup>9</sup> [en.wikipedia.org/wiki/Nuremberg\\_Code](http://en.wikipedia.org/wiki/Nuremberg_Code)

<sup>10</sup> [www.chp.ca/chpvshamilton](http://www.chp.ca/chpvshamilton)

<sup>11</sup> [www.chp.ca/fr/accueil/rejoignez-nous/](http://www.chp.ca/fr/accueil/rejoignez-nous/)

---

**Parti de l'Héritage Chrétien du Canada**

[chp.ca/fr/accueil](http://chp.ca/fr/accueil) • [NationalOffice@chp.ca](mailto:NationalOffice@chp.ca) • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Autorisé par l'agent principal du Parti de l'Héritage Chrétien du Canada et peut être copié.

---